RAPPORT D'ACTIVITES 2013 / 2014

Association
OULANGA NA NYAMBA

Association Oulanga na Nyamba – oulanga.nyamba@gmail.com – 06 39 65 55 34
Boulevard des crabes, Foungoujou, 97615 Dzaoudzi-Labattoir, Mayotte

Contenu

1. *L'association Oulanga na Nyamba* 1

Historiquement Oulanga na Nyamba c'est 1

Une nouvelle dynamique pour l'association en 2013/2014 1

Une participation active des éco-volontaires 2

2. *Actions de l'association en 2013-1014* 2

Protection des tortues et de leurs habitats 2

Actions de ramassages de déchets 2

Suivis études scientifiques et photo-ID 2

Implication dans le projet de centre de soin des tortues marines à Mayotte 3

Contribution à la lutte anti-braconnage 4

Nuits de dissuasion anti-braconnage 4

Contribution au REMMAT 5

Education et sensibilisation à l'environnement 5

Encadrement de l'observation des pontes de tortues marines 5

Film "La vasière des Badamiers" 6

Autres activités et initiatives 6

3. *Projets pour 2014/2015* 6

Projet de rénovation du bateau de la tortue 6

Interventions et sensibilisation scolaire 7

Lutte anti-braconnage 7

Nouveau site internet 7

1. L'association Oulanga na Nyamba

Historiquement Oulanga na Nyamba c'est …

Depuis 1998, l'association Oulanga na Nyamba s'engage activement pour la protection de l'environnement («oulanga») et en particulier des tortues marines («nyamba») qui fréquentent le lagon et les plages de Mayotte.
Au départ, Oulanga na nyamba a été crée pour lutter contre le braconnage des tortues marines, une problématique qui est toujours d'actualité à Mayotte. Depuis, grâce à de nombreuses actions de sensibilisation, elle essaie de faire passer un message important : les tortues marines sont des espèces emblématiques du patrimoine mahorais et présentent un atout majeur pour le développement durable et éco-touristique de Mayotte. Il est donc évident qu'une tortue vivante a plus de valeur qu'une tortue braconnée.
Afin d'assurer l'efficacité et la durabilité de son engagement pour l'environnement mahorais, l'association a étendu ses activités sur plusieurs domaines, allant de la sensibilisation du grand public à la recherche scientifique.

Une nouvelle dynamique pour l'association en 2013/2014

Au fur et à mesure des départs des personnes s'étant investies dans l'association, le noyau dur s'est progressivement réduit depuis l'année 2012. L'année 2014 a été consacrée a relancer une certaine dynamique de l'association, notamment en reconstituant le bureau et le conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 20 juillet 2014. Mr Franck Charlier, alors président de l'association, a démissionné de ses fonctions. Mme Jeanne Wagner a été élue présidente d'ONN.

L'association est dirigée par le conseil d'administration, qui désigne en son sein un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire (**art. 9 des statuts de l'association**).

Le conseil d'administration se constitue à ce jour de 9 membres : Franck Charlier, Isaline Daubie, Luc Dessaux, Amandine Escarguel, Alexis Guilleux, Paul Giannasi, Christelle Guyon, Donatien Pelourdeau, Jeanne Wagner.

Le bureau se constitue de 6 membres :
Jeanne Wagner (Présidente),
Isaline Daubie (Vice-présidente),
Christelle Guyon (secrétaire),
Paul Giannasi (vice-secrétaire),
Alexis Guilleux (trésorier),
Donatien Pelourdeau (vice-trésorier).

Les nouveaux membres du bureau et du conseil d'administration se sont donnés comme objectif de poursuivre la redynamisation de l'association.
La nouvelle dynamique de l'association s'est également traduite par l'adoption d'un nouveau logo, désormais utilisé pour l'ensemble des supports de communication. De ce logo découleront par la suite de nouveaux dépliants, autocollants, T-shirts, etc.

Une participation active des éco-volontaires

L'ensemble des actions de l'association ont été rendues possibles grâce au recrutement de 3 éco-volontaires en 2013/2014, logés dans les locaux d'ONN : Isaline Daubie, Julien Brack et Aymeric Bein. Les missions des l'éco-volontaires s'inscrivaient dans le cadre général des activités de l'association :

- Encadrement des sorties d'observation des pontes de tortues,
- Suivi des tortues marines de la vasière des Badamiers (comptage, photo-identification, étude comportementale),
- Inventaire faunistique et floristique de la vasière des Badamiers,
- Participation au fonctionnement de l'association ainsi qu'à toute autre action menée par ONN et ses partenaires.

L'engagement des éco-volontaires a notamment permis la mise à jour du catalogue de photo-identification des tortues marines fréquentant la vasière des Badamiers ainsi que la réalisation d'un court-métrage mettant en valeur la richesse de l'écosystème unique de vasière des Badamiers.

L'accueil de volontaires est possible grâce à la mis à disposition par le Conservatoire du Littoral de locaux associatifs sur le site de Foungoujou (locaux mutualisés avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Mayotte sur la base d'une convention de partenariat).

2. Actions de l'association en 2013-1014

Conformément à ses statuts, l'association a mené un certain nombre d'actions liées à la protection des populations de tortues marines, à la lutte anti-braconnage, et à l'éducation et sensibilisation à l'environnement.

Protection des tortues et de leurs habitats

Actions de ramassages de déchets

Si l'association n'a pas pour objectif de remplacer le travail des collectivités en matière de nettoyage de plages, elle essaie de participer à toutes les initiatives allant dans le sens de la protection de l'environnement.
L'association a participé à l'initiative « Pamandzi Propre » organisées en juin 2014 par la commune et nettoyant la plage de Titi Moya (plage de l'aéroport côté océan), connue comme site de ponte des tortues vertes et imbriquées. Huit bénévoles de l'association ont participé pendant toute une matinée à cette action. Le bilan d'une matinée de ramassage était le suivant : 45 sacs de 80 litres, dont 6 sacs de tongs, un frigo, des filets, des pneus etc.

Suivis études scientifiques et photo-ID

La vasière des Badamiers, propriété du Conservatoire du Littoral et zone RAMSAR, est un site privilégié pour l'observation des tortues. De nombreux individus sont observés tous les jours et ce depuis des années. La vasière semble avoir un rôle d'aire d'alimentation car elle présente de nombreuses algues d'espèces différentes et les tortues sont régulièrement observées en train de brouter.
Un suivi de la fréquentation de la vasière par les tortues marines a été initié en 2010 par l'association. Il consiste notamment en un protocole de marquage-recapture via la photo-

identification. Les écailles de la tête de la tortue sont uniques pour chaque individu et relativement aisément identifiables. Les photographies des têtes de tortues alimentent un catalogue de photo-identification. Cette base de données comptait en 2013 trentaine individus de l'espèce de tortue verte *Chelonia mydas* (4 femelles ; 8 mâles ; 18 immatures ou indéterminé) et 10 individus de l'espèce de tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* (8 femelles ; 1 mâle ; 1 immature ou indéterminé).

L'année 2014, suite au travail des nouveaux éco-volontaires, a permis d'étendre le catalogue d'identification. Ainsi, pour la tortue verte, le catalogue contient maintenant 45 individus (4 femelles ; 8 mâles ; 33 immatures ou non identifiés) et pour la tortue imbriquée 11 individus (9 femelles ; 1 mâle ; 1 immature ou non identifié).

Au cours de l'année, 22 sorties ont permis cette extension du catalogue.

Il y a eu seulement 2 recaptures selon la base de données 2013 pour les tortues vertes. Aucune recapture n'a été faite pour les tortues imbriquées.

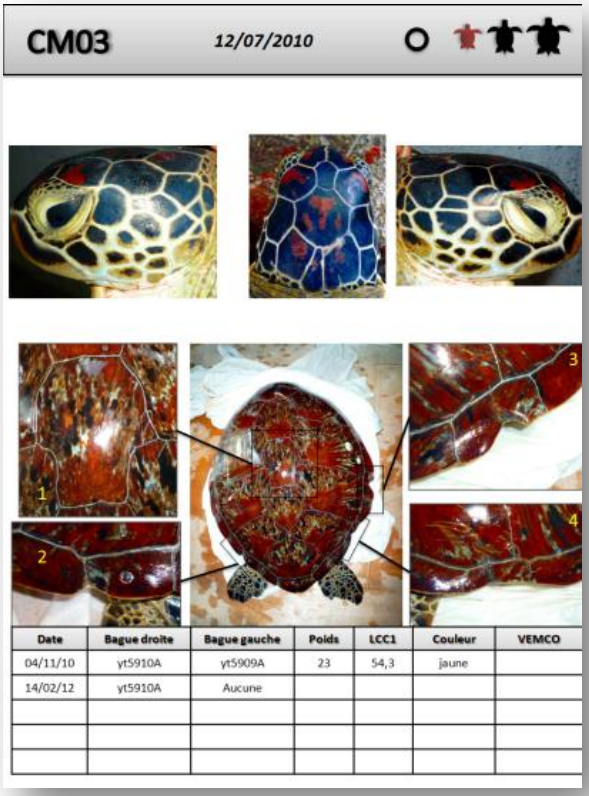

Date	Bague droite	Bague gauche	Poids	LCC1	Couleur	VEMCO
04/11/10	yt5910A	yt5909A	23	54,3	jaune	
14/02/12	yt5910A	Aucune				

Figure 1: Exemple de fiche d'identification du catalogue des tortues de la vasière des Badamiers

Figure 2 : Tortues vertes juvéniles dans la vasière des Badamiers

Implication dans le projet de centre de soin des tortues marines à Mayotte

A l'heure actuelle, l'association est la seule structure à Mayotte capable de recueillir et de surveiller la convalescence des tortues blessées, grâce à la collaboration d'un vétérinaire et des échanges avec le centre de soin Kélonia à La Réunion. Cette collaboration a d'ailleurs permis la remise à l'eau de deux tortues vertes le 27 août 2014 après quelques semaines passées dans les bassins de l'association. Ces tortues avaient été récupérées après avoir été capturées accidentellement par des pêcheurs à la ligne.

Le Parc naturel marin de Mayotte a accueilli de mars à septembre 2014 une stagiaire travaillant sur l'étude de faisabilité d'un centre de soin pour tortues marines à Mayotte. Dans le cadre de ce stage, elle a pu visiter les locaux d'ONN et échanger avec les membres de l'association.

Figure 3: Opération chirurgicale pour retirer l'hameçon ce l'œsophage d'une tortue verte juvénile

Les conclusions de l'étude de faisabilité ainsi que les cas de tortues blessées nécessitant des soins alimentent les discussions sur la nécessité d'un centre de soins pour tortues marines à Mayotte. L'association a exprimé à de multiples occasions sa motivation d'être associée à un éventuel projet de centre de soin à Mayotte. En attendant, l'association continue à mettre à dispositions moyens humains et matériels permettant l'accueil de tortues blessées dans la structure.

Contribution à la lutte anti-braconnage

Un des objectifs premiers de ONN est d'alerter les autorités et le grand public sur l'exploitation illégale de viande de tortue marine, qui est la principale cause de mortalité des tortues à Mayotte (environ 90 % des cas, selon les recensements du REMMAT). L'association agit à plusieurs niveaux.

Nuits de dissuasion anti-braconnage

Les membres de l'association assurent ponctuellement une présence dissuasive sur les plages connues comme hauts-lieux du braconnage à Mayotte. En 2014, 3 nuits de présence ont été assurées pendant une période de recrudescence de braconnages. Ces opérations nocturnes permettent d'empêcher ponctuellement certains actes de braconnage par la simple présence humaine sur les plages, mais également de mieux comprendre le mode de fonctionnement des braconniers. En avril 2014, un témoignage d'un de nos membres a permis d'orienter une nouvelle enquête.

Figure 4: Une des nombreuses carcasses de tortue verte femelle braconnées sur les plages de Mayotte

Contribution au REMMAT

ONN fait partie des membres fondateurs du REMMAT et contribue depuis la création du réseau en 2010 activement à son fonctionnement, et ceci à différentes échelles :

- Signalement des tortues marines blessées, échouées ou mortes
- Participation aux actions de ramassage de carapaces
- Interventions sur le terrain et gestion des tortues mortes et échouées par les membres formés et autorisés
- Intervention lors des formations à la manipulation et au transport des tortues marines dans le cadre du REMMAT
- Prise en charge des tortues blessées en collaboration avec les vétérinaires du réseau

En septembre 2014, 3 membres de l'association sont formés et autorisés à la manipulation et au transport des tortues marines dans le cadre du REMMAT. De plus, 3 autres membres sont formés et autorisés à des interventions plus poussées sur les tortues (prélèvements biologiques, nécropsies etc.).

Lors de cette dernière année, deux tortues vertes en convalescence ont été accueillies dans les locaux de l'association, placées sous observation du vétérinaire Christian Schuller. Les deux tortues juvéniles, victimes de capture à la ligne, se sont bien remises des interventions chirurgicales pour retires l'hameçon et ont été relâchées dans leur milieu naturel.

Education et sensibilisation à l'environnement

Encadrement de l'observation des pontes de tortues marines

Les plages de Mayotte, notamment celles de Moya en Petite Terre, sont un lieu privilégié pour l'observation des pontes de tortues marines. Ces observations attirent à juste titre la curiosité des touristes et résidents à Mayotte. Cette activité, mal pratiquée, peut provoquer un dérangement notable des tortues pendant leur période de reproduction, ce qui peut à long terme nuire à leurs chances de se reproduire. Pour cette raison, l'association encadre régulièrement des groupes de visiteurs pour leur permettre d'effectuer leurs observations dans des conditions optimales, qui minimisent autant que possible le dérangement des tortues. Ces sorties sont pour l'instant limitées à la plage de Moya, en Petite Terre.

Les "sorties ponte" ne sont pas une prestation tarifée mais bien une activité pour les adhérents de l'association. Ainsi, toute personne désirant participer à une sortie encadrée par ONN doit acquérir le statut de membre sympathisant et s'affranchir de sa cotisation annuelle. Tout membre de l'association peut ensuite effectuer autant de sorties qu'il le désire, et participer aux autres activités de l'association.

Cette activité de l'association n'a pas pour but d'augmenter la fréquentation des sites de pontes, mais bien d'encadrer et de sensibiliser au mieux les participants. C'est pourquoi l'association n'intervient que les soirs de semaine, pour ne pas ajouter à la sur-fréquentation des sites les soirs de weekends. Les groupes sont limités à 8 personnes, plus les deux encadrants. De plus, peu de communication est faite autour de cette activité, bien que ce soit l'une des principales activités de l'association. En effet le bouche à oreille permet à lui seul de remplir les groupes.

Les sorties sont généralement encadrées par deux membres de l'association. Elles sont l'occasion de présenter aux participants le cycle de vie des tortues, mais également les différentes menaces qui pèsent sur les populations, notamment à Mayotte.

Les participants sont préalablement prévenus du programme et des consignes pour un bon déroulement de la sortie (pas de vêtements clairs, pas de flashs d'appareils photos, pas de lumière sur la plage).

Ces sorties se déroulent en bonne entente avec l'équipe des gardes de Moya, qui à l'occasion de leurs rondes d'inspection repèrent les tortues prêtes à pondre et orientent le groupe, afin de limiter autant que possible les allées et venues sur la plage.

Les sorties ont lieu quand les horaires de marées permettent d'effectuer des observations en début de soirée (marée haute vers 18h), ce qui permet d'effectuer environ 3 sorties tous les 15 jours.

Pendant l'année 2013-2014, 11 sorties ont été réalisées et ont permis à 67 personnes de découvrir les pontes de tortues dans de bonnes conditions.

Figure 5: Tortue verte femelle montant sur une plage de ponte de Mayotte

Film "La vasière des Badamiers"

Pour sensibiliser le jeune public sur la préservation de la vasière en tant qu'écosystème remarquable, un film est en cours de réalisation par Julien Brack, un écovolontaire de l'association ONN présent depuis juillet 2014. Ce film s'adressera à tout public, aussi bien aux adultes qu'aux jeunes enfants. Il sera disponible en langue française et shimaoré. Il pourra être diffusé lors des actions de sensibilisation lors d'événementiels, lors des actions en classe et sur le site du « bateau de la tortue », quand celui-ci sera de nouveau opérationnel.

Autres activités et initiatives

Oulanga na Nyamba siège au Conseil de gestion du Parc naturel marin de Mayotte, au Conseil des rivages de l'océan Indien et est représentant suppléant des associations mahoraises au Conseil de gestion du Parc naturel marin des Glorieuses. L'association est représentée aux réunions des différents conseils.

3. Projets pour 2014/2015

Projet de rénovation du bateau de la tortue

Acquis en 2007 suite à une vente des Douanes, le vieux palangrier seychellois a fait l'objet de travaux d'aménagement avant d'être positionné et inauguré en 2008 sous la configuration « Bateau de la tortue » sur le site actuel qui fait l'objet d'une AOT de la DEAL. Le bateau a réellement fait l'objet d'un important engouement et intérêt pédagogique, en permettant l'accueil de jusqu'à 1000

scolaires annuellement. Après cinq ans de loyaux services, l'humidité et les termites ont eu raison du bateau et pour des raisons de sécurité, les visites au sein de cette structure ont du être arrêtées. Un projet de réhabilitation de la structure est actuellement en cours, afin de remettre en état cette plateforme d'observation unique à Mayotte, qui rend accessible à tout public l'observation des tortues marines dans leur milieu naturel. Ce projet devrait se concrétiser l'année prochaine et le nouveau Bateau de la tortue devrait voir le jour en 2016. Deux éco-volontaires doivent rejoindre l'association en début d'année 2015 pour travailler à temps plein sur ce projet.

Figure 6: Le Bateau de la tortue avant sa rénovation prévue courant 2016

Interventions et sensibilisation scolaire

Le bateau de la tortue rendu inaccessible, ONN a comme projet de relancer les interventions en classe. Il est prévu d'accueillir un stagiaire sur une durée de 6 mois à partir d'octobre 2014 qui sera missionné de remettre à jour le catalogue des activités pédagogiques de l'association et de tester les activités développées en classe. Ce nouveau catalogue permettra de proposer régulièrement des interventions scolaires sous le thème de la tortue marine.

Lutte anti-braconnage

L'association doit poursuivre et multiplier ses l'effort de lutte anti-braconnage en collaboration avec les structures et administrations concernées par des actions de dissuasion, de communication ciblée, et par son implication dans le cadre des activités du REMMAT.

Nouveau site internet

Les écovolontaires auront également pour objectif de créer un nouveau site internet pour l'association, qui permettra de faciliter la diffusion d'informations mais également l'inscription en ligne aux sorties pontes.